

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
6 juillet 2023

ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'An deux mil vingt-trois, le 6 juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Guillaume CHARRIER, le
Maire de la commune de CAVIGNAC

Date de convocation du Conseil : le 29/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Nombre de présents : 11 - Nombre de votants : 16

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Garcia, Carpentier, Gault, Larsonneur (arrivée à 19h16), MM. Charrier,
Jaubleau, Chaulet, Legrel, Moioli.

Absents excusés : Mme Pastureau qui donne pouvoir à Mme Garcia, M. Roussel qui donne pouvoir à Mme Foucher,
Mme Payet qui donne pouvoir à Mme Carpentier, M. Malapeyre qui donne pouvoir à M. Chaulet, Mme Lecroq qui
donne pouvoir à M. Charrier, M. Didier, M. Lasserre et M. Bussy.

Secrétaire de Séance : Didier Moioli

Ordre du jour

Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2023 à l'unanimité

DELIBERATIONS : toutes adoptées à l'unanimité des présents et représentés

1. Participation aux frais de raccordement électrique rue des Pillets
2. Décision modificative budgétaire n°1 du BP11406
3. Vente et tarification des vins et restructuration du Domaine Courpon
4. Mise à jour du Tableau des effectifs
5. Demande d'avis en commande publique travaux et équipements divers
6. Recensement 2024 : nomination du coordonnateur communal

DECISION 5-2023

Questions diverses

A Cavignac, le 11 Juillet 2023

P/o Le Maire
Guillaume CHARRIER



*N. J. Au Buchin
2^e Adjoint au Maire*